

Communiqué de presse

Berne, le 15 septembre 2020

Expéditeur	Service de presse du BPA
Téléphone	+41 31 390 21 21
E-mail	medias@bpa.ch
Informations	medias.bpa.ch

Transport d'enfants à vélo

Comment transporter les jeunes passagers en sécurité

Chaque année, quelque 8500 enfants sont blessés dans un accident de la route, en incluant le transport à vélo. Aussi le BPA intensifie son action dans le domaine de la sécurité des produits. En effet, il manque souvent aux parents les informations ayant trait à la sécurité. La solution la plus sûre pour transporter des enfants à vélo est d'utiliser une bonne remorque. Dans sa nouvelle [vidéo](#), le BPA donne quelques conseils pour augmenter la sécurité lors du transport des enfants.

Que ce soit dans une remorque ou un siège pour vélo, le transport à vélo est un bon moyen pour faire découvrir aux petits passagers la sensation du vent et le plaisir d'être à vélo. Toutefois les accidents sur les routes suisses touchent chaque année 8500 enfants environ. Les parents ont donc des incertitudes quant à la sécurité de leurs enfants lors du transport, et parfois les informations leur manquent. «De manière générale, les enfants sont plus en sécurité dans une remorque que dans un siège vélo pour enfants», explique Roland Grädel, spécialiste produits au BPA. Les avantages de la remorque: «En cas d'accident, l'enfant ne tombe pas de haut sur la route.» Dans la plupart des accidents par collision, la remorque est déviée sur le côté et ne se renverse pas. À savoir: quel que soit le mode choisi, l'enfant comme le conducteur doivent porter un casque pour éviter les blessures graves à la tête. Il est également important d'avoir un vélo stable équipé de freins en bon état et, dans l'idéal, d'une béquille double.

Toutes les remorques ne se valent pas

Il existe des différences entre les modèles. Les points importants pour la sécurité des enfants en particulier sont la qualité des harnais, l'assise, l'espace autour de la tête et la robustesse de la construction ainsi que la stabilité de l'arceau de sécurité. La remorque doit en outre être accompagnée de la référence du fabricant avec un renvoi à la norme EN 15918. Un fanion ainsi qu'un éclairage arrière rouge non clignotant sur la remorque sont gages d'une meilleure visibilité.

Utiliser un siège vélo pour enfant en toute sécurité

Si, en raison des coûts ou d'un manque de place, on opte pour un siège vélo, il faut veiller à ce qu'il soit équipé d'un harnais réglable et de repose-pieds munis de sangles de fixation. Les produits corrects satisfont aux exigences de la norme EN 14344 et disposent d'un dossier de 40 cm de haut au minimum. Le BPA recommande d'utiliser des sièges qui se montent à l'arrière du vélo. Sur les sièges montés à l'avant, le cycliste risque d'être distrait.

Le BPA s'engage pour votre sécurité. Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse, grâce à la recherche et aux conseils prodigués. Dans le cadre de son mandat légal, il est actif dans la circulation routière, l'habitat, les loisirs et le sport.

Les remorques et les sièges vélo peuvent également être utilisés avec les vélos électriques. D'une manière générale, transporter des enfants requiert de rouler avec prudence et anticipation.

Les vélos-cargos

Les vélos-cargos classiques ou électriques, qui sont un peu moins présents en Suisse, constituent une autre solution. L'important est de choisir un modèle qui comporte un siège muni d'une ceinture de sécurité (trois ou cinq points) pour chaque enfant. La nacelle doit être robuste et stable et sécurisée de manière à ce que les enfants ne puissent pas atteindre la chaussée ou les parties mobiles du vélo-cargo (surtout roues et rayons) avec leurs mains ou leurs pieds. Le BPA recommande les modèles à trois roues, plutôt que deux, en raison du risque de renversement.

Les points à observer dans tous les cas

- La remorque, le siège vélo ou le vélo-cargo disposent d'une ceinture de sécurité pour chacun des enfants.
- La solution choisie doit être sécurisée afin que les enfants ne puissent pas atteindre les roues ou les rayons avec leurs mains ou leurs pieds pendant le trajet.
- Le port du casque

Les conseils pour transporter les enfants en toute sécurité dans une remorque ou un siège vélo sont résumés dans la nouvelle [vidéo](#) du BPA.

Afin de continuer à faire baisser le nombre d'accidents graves, le BPA intensifie son action dans le domaine de la sécurité des produits. Le BPA renforce encore sa collaboration avec les fabricants et les distributeurs et apporte son soutien aux consommateurs afin qu'ils accordent plus d'attention, lors de l'achat, aux points relevant de la sécurité. Les résultats des tests antérieurs notamment sur les [casques de vélo pour enfants](#) ainsi que d'autres informations et les conseils d'achat correspondants se trouvent sur bpa.ch/produits.